



Paris, le 25 août 2020

Erratum - Rapport financier annuel au 31 décembre 2019

La Société a mis à la disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers son rapport financier annuel au 31 décembre 2019, le 6 août 2020. Lors de la mise en page de cette publication, une fusion de documents ne s'est pas correctement déroulée et, de ce fait, deux paragraphes ne se sont pas reportés dans le rapport financier.

Le présent rapport financier est complété des paragraphes manquants, à savoir, le point 14 en page 28 et le point 25 en page 34.

Le rapport financier annuel au 31 décembre 2019 à jour peut être consulté sur le site internet de la Société à l'adresse <http://www.fonciere-parisnord.com>, dans la rubrique "Informations réglementées", de la page "Finance et Informations réglementées".